



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Réunion de travail du comité exécutif du
Conseil national de l'industrie (CNI)**

Paris, le 18/11/2021
N°1674

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, a présidé le comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI) mercredi 17 novembre à Bercy.

Le comité exécutif du CNI réunit des présidents de fédérations professionnelles, en particulier l'UIMM et France Industrie, des représentants des organisations syndicales et des personnalités qualifiées. Il a pour mission de co-construire la politique industrielle du pays, dans une dynamique initiée depuis 2017.

Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur deux thématiques essentielles pour la réussite de notre politique industrielle : l'amélioration de la compétitivité et de l'autonomie de notre industrie d'une part, la valorisation des métiers industriels d'autre part.

La compétitivité et l'autonomie stratégique

Dans le cadre du Conseil national de l'industrie, deux groupes de travail ont été lancés en avril 2021 associant entreprises et syndicats : l'un sur l'attractivité et la compétitivité, l'autre sur la relocalisation et les approvisionnements stratégiques. Les membres de ces groupes de travail ont présenté un point d'avancement de leurs travaux et de leurs recommandations.

Philippe VARIN, personnalité qualifiée missionnée en septembre 2021 par la ministre déléguée chargée de l'Industrie, a ensuite présenté les premières conclusions de sa mission relative à la sécurisation des approvisionnements en métaux stratégiques.

Les membres du comité exécutif du CNI sont également revenus sur la cellule de crise dédiée à la pénurie de composants électroniques. Pilotée par Thierry **TINGAUD**, le président du Comité stratégique de la filière Electronique, la cellule a pour objectif de suivre au jour le jour les difficultés d'approvisionnement rencontrées, et d'y apporter des solutions à court et moyen terme. La ministre a annoncé le renforcement des moyens de cette cellule, avec l'arrivée du Médiateur des entreprises, Pierre **PELOUZET**, qui apportera son expertise sur les solutions envisagées.

[Lien vers la lettre de mission du Médiateur des entreprises](#)

La valorisation des métiers de l'industrie

Enfin, les échanges ont permis de présenter différentes initiatives visant à renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie. Etat, associations et industriels ont travaillé collectivement à la construction d'un guide du mentorat dans l'industrie, publié aujourd'hui, afin de rendre ces dispositifs simples et accessibles à toutes les entreprises.

[Lien vers le guide du mentorat](#)



La mission du Conseil national de l'industrie est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national, territorial et international, en intégrant les enjeux à l'export. Présidé par le Premier ministre et vice-présidé par Alexandre Saubot, le CNI réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, le financement des entreprises, l'économie circulaire ou encore le développement international. Le CNI est doté d'un Comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux, qui se réunit à chaque trimestre.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr

Direction générale des entreprises

anne.virlogeux@finances.gouv.fr